

ENSEIGNANTE, ENSEIGNANT AU PRIMAIRE (contrat remplacement année scolaire 2021-2022) 6^e année du primaire

L'Académie internationale Charles-Lemoyne est à la recherche d'une personne pour pourvoir le poste d'enseignant (e) remplaçant (e) pour l'année scolaire 21-22 !

Créée en 2015 et devenant ainsi le premier établissement privé primaire à mettre en œuvre le programme primaire du Baccalauréat International en Montérégie, l'Académie Charles-Lemoyne offre plusieurs atouts pédagogiques qui enrichissent la vie des enfants: l'enseignement bilingue de la maternelle à la 6^e année, une heure supplémentaire d'école par jour, l'activité physique à tous les jours, l'enseignement de l'espagnol dès la 1^{re} année. Équipée de salles de classe technologiques avec une pédagogie innovatrice, cette petite école tient à offrir aux enfants et à leurs parents un service personnalisé de grande qualité.

Partie intégrante de la grande famille du Collège Charles-Lemoyne, qui œuvre à l'éducation des jeunes en partenariat avec les familles depuis plus de 45 ans, l'Académie accueille des élèves sur deux campus, soit Longueuil et Ville Sainte-Catherine.

Vous vous joindrez à une équipe dynamique, dans un environnement stimulant et innovant !

DESCRIPTION DU POSTE

Afin d'assurer une stabilité auprès de nos élèves, nous sommes à la recherche d'un (e) enseignant (e) pour assurer des remplacements ou effectuer de la suppléance au quotidien pour le primaire. La personne sera affectée aux différentes classes, selon les besoins.

Elle pourrait, de façon occasionnelle, être affectée en suppléance au secondaire.

CONDITIONS ET RÉMUNÉRATION

Selon sa politique en vigueur, le Collège Charles-Lemoyne offre des conditions des plus avantageuses dans le secteur de l'éducation :

- Échelles salariales identiques au secteur public, **à l'exception que les enseignants qualifiés commencent à l'échelon 5;**
- Deux semaines de relâche par année;
- Régime d'assurances collectives avantageux;
- Régime de retraite du secteur public (RREGOP - Retraite Québec);
- Frais de scolarité du Collège (et rabais substantiel pour l'Académie) assumés pour les enfants des employés;
- Obtention de la permanence après le deuxième renouvellement de contrat;
- Télémedecine et programme d'avantages corporatifs;
- Etc.

EXIGENCES DU POSTE

- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre;
- Formation en éducation préscolaire et en enseignement primaire (une autre formation en enseignement pourrait être
- Connaissance de l'Internet et des outils informatiques (iPad, TNI, Windows et suite Microsoft Office);
- Excellente maîtrise de la langue française;
- La connaissance de la langue anglaise sera considérée un atout pour ce poste.

ENTRÉE EN FONCTION

Août 2021

Le Collège souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi.

Les personnes intéressées à relever ce défi doivent faire parvenir leur curriculum vitæ avec une lettre expliquant leur intérêt pour le poste:

rh@ccllemoyne.edu

Concours ENS-2021-22

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

